

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Conservatoire**  
16 novembre 2023 à 20h30

Le 16 novembre 2023 à 20h30, les membres de l'association CMD SNB se sont réunis sur convocation du Conseil d'Administration en Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation.

Madame Sofia Tiar, présidente du Conseil d'Administration, préside l'assemblée. Elle constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée. Elle désigne Monsieur Jean-Pierre Quéré, en tant que secrétaire de l'assemblée, ce qui est accepté.

Les membres du Conseil d'Administration arrêtent et certifient sincère et véritable la feuille de présence qui leur permet de constater que 78 membres de l'association sont présents ou représentés, sur les 225 membres (158 foyers). Le quorum de 56 membres étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Sofia Tiar informe l'assemblée que la représentante de la mairie était dans l'impossibilité d'être présente et que Monsieur le Maire, l'ayant appris tardivement, ne pouvait pas la remplacer.

Sofia Tiar donne lecture du rapport d'activité, puis du bilan et comptes de résultats de l'exercice 2022-2023 clos au 31 août 2023 et enfin du budget de l'exercice 2023-2024. Ces documents sont remis aux participants.

---

Première résolution – Quitus

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité, donne quitus au Conseil d'Administration de la gestion de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution – Approbation des comptes et budget

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 tels qu'ils ont été présentés ainsi que le budget de l'exercice 2023-2024. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution – Election et renouvellement des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance de la candidature de Madame Virna Guechi au Conseil d'administration. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Quatrième résolution – Election et renouvellement des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance de la candidature de Madame Solène Guerlain au Conseil d'administration. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Cinquième résolution – Election et renouvellement des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance de la candidature de Madame Michèle Vayn au Conseil d'administration. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Sixième résolution – Election et renouvellement des administrateurs

Sofia Tiar porte à la connaissance de l'Assemblée Générale Ordinaire que le mandat de Monsieur Jean-Pierre Quéré vient à expiration et qu'il propose le renouvellement de sa candidature. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

#### Septième résolution – Election et renouvellement des administrateurs

Sofia Tiar porte à la connaissance de l'Assemblée Générale Ordinaire que le mandat de Monsieur Gilles Veber vient à expiration et qu'il propose le renouvellement de sa candidature. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

#### Huitième résolution – Election et renouvellement des administrateurs

Sofia Tiar porte à la connaissance de l'Assemblée Générale Ordinaire que son mandat vient à expiration et qu'elle propose le renouvellement de sa candidature. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Après avoir remercié les membres de l'association qui se sont portés volontaires pour intégrer le Conseil d'Administration, Sofia Tiar propose d'aborder les questions diverses.

#### 1 – Turnover des professeurs :

Les raisons du Turnover sont variées. Yuan Yu, professeur de flûte est parti à Hong Kong poursuivre sa carrière au sein d'un orchestre de renom. Solène Grasset ayant obtenu son DE (Diplôme d'Etat) de FM, elle a eu une opportunité dans le public. Madame Nana Chickasha a eu une opportunité qui correspondait à l'orientation qu'elle recherchait, autour de la prise en charge du handicap.

#### 2 - Danse :

Les effectifs sont en baisse depuis plusieurs années, ce qui pose un problème économique au conservatoire. Il y a de plus en plus de structures proposant des cours de danse dans les communes avoisinantes. De plus, le recrutement des professeurs de Danse est particulièrement difficile car il y a moins de candidats qu'en musique.

Pour la 2<sup>de</sup> année, les professeurs de Danse Contemporaine nous ont annoncé leur intention de ne pas poursuivre, le jour de la rentrée. C'est pourquoi ce cours n'a pas été ouvert.

Enfin, le cours de Tap Danse continue à poser souci car les conditions d'accueil ne sont pas suffisamment adaptées.

#### 3 – Ensemble de guitare :

Les membres de l'assemblée rappellent que le développement du collectif est l'essence d'un établissement comme le nôtre, qui le distingue des cours particuliers.

Cependant, des considérations économiques nous ont conduits à ne pas ouvrir le cours collectif de guitare avec un nombre insuffisant d'inscrits. Par ailleurs, les élèves étaient plutôt des débutants, l'exercice est encore plus difficile pour le professeur.

Cependant, nous restons mobilisés pour favoriser le développement de ce travail collectif et les discussions se poursuivent avec le professeur pour monter un ensemble avec au moins une représentation dans l'année.

#### 4 – Pratique Collective / Orchestre :

Les membres présents informent que l'orchestre n'applique pas les horaires prévus initialement (19 à 20h pour les jeunes, 19h30 à 20h30 pour les adultes avec 30 mn en commun) et que de ce fait, il n'y a plus d'orchestre pour les Adultes.

Madame Maille Jeammot indique qu'elle a déjà rappelé ce principe à Monsieur Delage et qu'elle clarifiera ce sujet avec lui.

Sofia Tiar indique qu'il est toujours possible de revenir sur la formule de l'année précédente avec 2 cours séparés, si le projet de cette année n'est pas adapté à la demande.

5 – Projet associatif :

La conscience du projet associatif du conservatoire est insuffisante parmi les membres.

Une réflexion est à lancer pour améliorer ce point (réunion de début d'année, amélioration de l'accueil des membres, ...).

Sofia Tiar informe l'assemblée qu'une enquête sera lancée début d'année 2024, pour améliorer la prise en compte des attentes des membres.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres du Conseil d'administration remercient les personnes ayant assisté à l'Assemblée Générale.

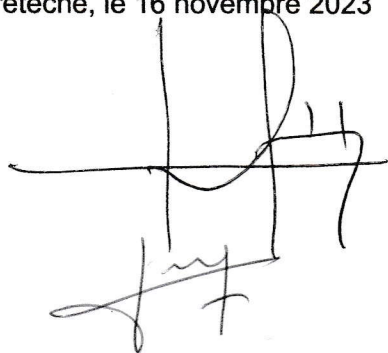
La séance est levée à 22 heures.

Fait à St Nom la Bretèche, le 16 novembre 2023

Signatures :

Jean-Pierre Quéré

Sofia Tiar

The image shows two handwritten signatures in black ink. The top signature is for Jean-Pierre Quéré, featuring a large, stylized 'J' and 'P' with a horizontal line crossing through them. The bottom signature is for Sofia Tiar, with a more fluid, cursive style.

PJ : Diapositives présentées en séance